

Pilotage des fusions-acquisitions

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Ensemble des domaines. Tous ceux dans lesquels sont présents des responsables financiers, des chargés d'affaires, des directeurs stratégiques, des directeurs et secrétaires généraux, des juristes amenés à participer à des opérations d'acquisition ou de cession d'activités ou d'entreprises (tertiaire, industries...)**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **313**, **314r**

Code(s) ROME : **M1207**, **M1201**

Formacode : **32618**

Date de création de la certification : **01/09/2012**

Mots clés : **Financements**, **Analyse financière**, **Evaluation financière**, **Finance d'entreprise**

Identification

Identifiant : **3386**

Version du : **21/02/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [Fiche métier APEC](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Valider l'objectif stratégique d'une acquisition d'entreprise.

Piloter les différentes étapes de l'acquisition.

Conduire les négociations et maîtriser les aspects financiers, juridiques, fiscaux et opérationnels d'une fusion ou d'une acquisition d'entreprise.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- N/A

Descriptif général des compétences constituant la certification

Réaliser le diagnostic externe et interne de l'activité de l'entreprise en vue de définir la stratégie de création de valeur

Analyser les performances financières de l'entreprise pour évaluer sa rentabilité

Construire un montage financier et juridique en relation avec les partenaires financiers pour financer l'acquisition

Piloter les négociations de la transaction dans l'optique de l'acquisition

Définir le plan des synergies pour faciliter l'intégration de la cible

Modalités générales

Public visé par la certification

- Salariés / demandeurs d'emploi

Durée : 105 heures de formation.

Module 1 (2 jours) : Valider la stratégie de création de valeur

Module 2 (2 jours) : Analyser les performances financières de la cible

Module 3 (2 jours) : Evaluer l'entreprise

Module 4 (2 jours) : Financer l'acquisition

Module 5 (2 jours) : Négocier l'acquisition

Module 6 (2 jours) : Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux des fusions et acquisitions

Module 7 (3 jours) : Réussir l'intégration de la cible

Temps plein avec des intersessions de 3 à 4 semaines.

Des bilans sont organisés à la fin de chaque module.

Formation présentielle accompagnée d'une classe virtuelle d'une heure consacrée à de la méthodologie, en accompagnement du mémoire.

Chaque participant a accès à la communauté d'apprenants en ligne durant la totalité de la certification.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Certification qui permet aux participants : soit de valider des acquis déjà présents tout en perfectionnant leur approche du métier, soit de prendre pleinement conscience du poste qu'ils sont en train de prendre en balayant précisément les différentes composantes de ce métier. Premier pas vers une VAE potentielle. Valeur sur le CV.

Pour l'entité utilisatrice

Montée en compétences des salariés (respect de l'obligation légale de maintien dans l'employabilité) + GPEC avec potentialité de mise en place d'une mobilité interne. Reconnaissance de la valeur de ses salariés (climat social).

Evaluation / certification

Pré-requis

Pour suivre cette certification, il est demandé aux participants d'avoir les prérequis suivants :

- avoir une connaissance des concepts fondamentaux de la finance
- avoir un niveau Bac+5 pour les juniors ayant un an d'expérience en entreprise et Bac+ 4 ou équivalent pour les seniors.

Compétences évaluées

Réaliser le diagnostic externe et interne de l'activité de l'entreprise en vue de définir la stratégie de création de valeur

Analyser les performances financières de l'entreprise pour évaluer sa rentabilité

Construire un montage financier et juridique en relation avec les partenaires financiers pour financer l'acquisition

Piloter les négociations de la transaction dans l'optique de l'acquisition

Définir le plan des synergies pour faciliter l'intégration de la cible

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

Centre(s) de passage/certification

- Centre de formation EFE, 13 rue de Londres - 75009 PARIS

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat professionnel CPFFP.

Plus d'informations

Statistiques

Certification créée en 2012. Déjà 3 sessions ouvertes et 5 personnes certifiées :

2013 : 2 personnes formées

2014 : 2 personnes formées et 2 certifiées

2015 : 3 personnes formées et 3 certifiées

Autres sources d'information

<https://www.efe.fr/formation/cycle-certifiant-responsable-des-fusions-acquisitions>